



Expression libre

Pour un débat au PQ sur l'indépendance du Québec

Lettre ouverte aux instances du Parti québécois pour faire entendre la voix des militants anonymes, qui réclament un débat à la base, repris jusqu'au sommet, pour investir le Chef de sa mission.

Analyse de la situation

Un chef, nourri dans le sérail, Bernard Landry et sa profession de foi indépendantiste sont bien accueillis par les instances du parti et par l'opinion «sondagère» des militants et citoyens, c'est un premier pas important et de bonne augure.

Le discours est cohérent, la sincérité de l'engagement qui affleure est palpable, c'est donc à partir du discours du candidat de plein droit, à la fonction de Premier Ministre devant nous conduire à la proclamation du Québec, État souverain, que nous avons à débattre.

Pour faire l'indépendance, nous aurons à nous prononcer au PQ, sur une plate-forme de Front Uni, qui ne peut être dans les circonstances qu'un compromis, en laissant de côté, dans un premier temps, la gestion partisane de la Province.

Les familles composant ce parti circonstanciel sont par nature en contradiction idéologique, en compétition pour le pouvoir et en conflit d'intérêts, cela est sain et normatif, c'est ce qui permet l'alternance et le progrès, avant comme après l'indépendance, cela s'appelle la démocratie représentative, toujours perfectible. La tendance aux commandes est dans l'air du temps.

Que nous dit l'allocation de présentation du militant Landry, au sujet de la question nationale du Québec: une nation politique inclusive, un statut provincial réducteur, des conditions de base remplies, le rôle de l'État, une culture linguistique originale, un concept de citoyen du monde, tout y est. Ceux qui aspirent à la naissance d'un Québec maître de son destin peuvent y souscrire.

Il nous dit les raisons de son impatience, la nécessité du projet souverainiste.

Il nous fait partager ses idéaux de «Société avancée dans la solidarité», en travaillant au rapa-

triement de tous ses pouvoirs pour nous soustraire à l'emprise dominante auquel nos voisins s'abandonnent, en créant en-tête des Amériques une oasis d'originalité, espace indispensable à sa liberté d'expression.

Ce discours est mobilisateur, autant pour les militants du PQ que pour des citoyens d'autres allégeances politiques; le temps de se donner un pays nous devons taire nos divergences, condition sine qua non d'indépendance.

Que dit d'autre part, le candidat au pouvoir Landry, au sujet du gouvernement du Québec: qu'il continuera aussi bien que Lucien Bouchard, tout en pressant le pas pour régler la question nationale.

Cette déclaration reçoit, aussi bien à l'intérieur du PQ que dans l'opposition, des critiques partisans qui se retrouveront toutes intactes une fois l'État du Québec constitué. Raison supplémentaire pour faire l'indépendance au plus vite, pour que ces divergences politiques puissent s'exprimer pleinement à nouveau en regroupant les citoyens cette fois-ci selon leurs intérêts, dans un cadre de responsabilité clarifié.

C'est sur les moyens d'arriver à l'indépendance par le chemin le plus court, que se place le débat à faire, par le PQ, sur les propositions du candidat à la chefferie Bernard Landry, avec tous ceux qui le rejoindront. La moitié de la population des Québécois s'est déjà exprimée pour l'indépendance et doit s'associer au débat à l'occasion d'une campagne de mobilisation et de recrutement, pour faire le plein des idées et des forces vives.

Le chemin qui passe par le référendum est miné - par le bâillon C-20 du pseudo fédéral -, non décisif, ambigu et de plus devenu inutile. La voie républicaine souveraine est celle de la proclamation, selon la Charte des droits collectifs du Québec, la loi 99, pas en avant, héritage du Premier Ministre sortant Lucien Bouchard.

Proposition

C'est ici que je place ma contribution au débat sous forme de

proposition, dans le droit fil de mon raisonnement :

- La tâche nouvelle à accomplir par tous les partisans de la souveraineté c'est de rejoindre massivement le Parti Québécois, sans cesser de fourbir leurs propres armes, pour y redéfinir les conditions de l'accès à l'indépendance et l'imposer à un nouveau chef qui s'engagera à les réaliser. Point besoin, plus besoin d'un chef charismatique providentiel, ni d'un référendum, nous sommes parvenus à maturité, nous avons besoin d'un chef expérimenté et décidé qui acceptera de remplir le mandat qui lui sera confié.

- Bernard Landry est tout désigné, il a l'étoffe, l'expérience et la confiance avec lui, sa profession de foi est une plate-forme rassembleuse pour tous les souverainistes, ses propositions de gouvernement provisoire sont une base de gestion acceptable, les moyens d'arriver à l'indépendance au cours du présent mandat sont à préciser.

Le scénario est le suivant :

- Le P.Q. se réunit en congrès, non pas pour élire un nouveau chef, mais pour redéfinir le nouveau pays qu'ils veulent et un projet mobilisateur de société complètement nouvelle: un pays d'accueil modèle et enviable (rien n'empêche les autres partis d'en faire autant); ensuite seulement le P.Q. fait confirmer par son chef élu son programme pour le réaliser;

- le gouvernement provisoire d'union pour l'indépendance met en place la réforme du mode de scrutin vers un compromis de représentativité plus proportionnelle, le vote uninominal à deux tours. Au premier tour on choisit au deuxième on élit;

- le nouveau gouvernement mis en place ouvre les travaux de l'Assemblée en Constituante et se consacre jusqu'au terme de son mandat à la gestion des affaires courantes et aux réformes entamées, ainsi qu'à la rédaction d'une nouvelle Constitution. Ce travail terminé il dissout l'Assemblée Nationale en déposant la nouvelle Constitution qui sera mise en vigueur par le nouveau gouvernement, s'il trouve une majorité d'élus pour la ratifier. Cette première constitution du Québec souverain comporte une clause de déclaration d'indépendance proclamée, avec toutes les prérogatives de négociations du nouvel État du Québec. (...)

Eugène A.L.M. Mouvet
Membre du PQ et du BQ

Le chemin parcouru depuis le 5 novembre

Citoyenne, citoyen,

Le 5 novembre, j'ai été élu afin de vous représenter au sein du conseil municipal de Prévost.

Dès les premiers jours de notre entrée en fonction, nous avons solutionné un problème de salinité de l'eau dans le secteur de la rue Giroux et nous avons entrepris des recherches pour relocaliser le dépôt de sable dans un site autorisé par le ministère de l'Environnement et l'aménager de façon sécuritaire.

En collaboration avec le maire et les autres membres du conseil, j'ai travaillé à la relocalisation de la bibliothèque municipale, à l'implantation de la collecte sélective des matières recyclables et supporté le Comité des loisirs et de la culture du Domaine Laurentien.

J'ai rencontré les membres de l'Association des résidents du Domaine des Patriarches à deux reprises. Durant les Fêtes, le conseil s'est assuré de la surveillance et du bon entretien des patinoires.

Présentement, je suis responsable avec deux autres conseillers et des citoyens intéressés à l'implantation d'un système de taxis-bus.

De plus, une demande pour réduire la vitesse sur la route 117 a été acheminée au ministère des Transports et nous sommes à la recherche d'une solution durable pour la sécurité à l'intersection de la rue des Frangins et de la 117.

Sur le plan budgétaire, nous avons réussi à équilibrer le budget et à maintenir les taxes au même niveau. Nous nous efforçons donc de «faire plus avec moins» et nous intégrons les citoyens au processus de décision chaque fois que c'est possible.

Il y a d'autres dossiers et d'autres politiques à définir dans le District 2 et dans toute la ville de Prévost. Pour cela, j'ai besoin de vos suggestions, de vos commentaires, de votre appui et de votre implication.

Ensemble, nous continuerons de faire de cette ville, une ville écologique, paisible, ouverte et harmonieuse. Je vous donne mes coordonnées à la ville de Prévost.

Jean-Pierre Joubert,
Conseiller du District # 2
224-8888, boîte vocale 302

Le credo souverainiste: l'unique condition gagnante

« Pas de souveraineté sans projet de loi constitutionnelle devant être soumis au peuple québécois par voie de référendum avant de poursuivre toute tentative de libération visant l'obtention de la République par l'indépendance du Québec. »

Rien ne sert de courir, il faut partir à temps et ne pas mettre la charrie devant les boeufs, comme ce fut le cas pendant les trente dernières années au Québec...

Quand on veut un pays comme dirait Yves Michaud, et qu'on rencontre les conditions exigées par l'ONU, on prend les moyens légaux de s'en donner un pacifiquement, en élisant un parti favorable à la souveraineté comme le Parti Québécois. Son gouvernement doit commencer par le commencement, ce qu'il a négligé de faire depuis son accession au pouvoir. Nous n'avons pas encore au Québec de constitution pour nous identifier territorialement comme peuple et nation avec tous les attributs d'une société qui se respecte en tant que peuple fondateur.

Tout comme les États-Unis d'Amérique ont inscrit au préambule de leur constitution, le droit à la vie et la poursuite du bonheur, rien n'empêche les Québécois de s'en inspirer. Surtout au chapitre du droit d'un peuple à non seulement vivre en liberté et de disposer de lui-même, mais aussi et parce que : le peuple québécois est brimé dans l'expression de sa personnalité en étant dominé fédéralement par son vainqueur.

La situation était si grave qu'on a réussi à intimider les Canadiens d'origine française à ne plus s'identifier comme Canadiens-français pour éviter le chatouillement ethnique des immigrants qui n'ont jamais voulu, en grande majorité, devenir des Canadiens-français avec tout le bagage historique et politique que cela comporte, de peur de vexer les autres majoritairement de langue anglaise au Canada.

Mais nos gouvernants du Parti Québécois n'ont pas encore cru opportun de suivre leur chef Jacques Parizeau qui a dénoncé le comportement des ethnies et des immigrants face à l'actuelle situation qui leur permet de voter comme citoyen canadien aux élections du Québec après seulement trois ans de résidence au Canada.

En conclusion, le gouvernement du Parti Québécois pourrait et devrait tenir un referendum sur un projet de constitution du Québec durant le présent mandat, sans craindre les conséquences de le perdre, et peut-être alors le gagnerait-il pour enfin débloquent l'impasse créée par le vide politique de l'Assemblée nationale qui n'en a que le nom du fait de ne pas avoir une constitution nationale.

B. Clermont
Saint-Jérôme

Cohabitation motoneige et ski de fond

Il est navrant de constater de nos jours que la cohabitation entre la moto-neige et le ski de fond n'est pas évidente.

Nous possédons dans le Domaine Laurentien, comme un peu partout dans Prévost, des pistes de ski qui font la joie de plusieurs résidents jeunes et moins jeunes.

Un énergumène sans scrupule s'est amusé à détruire intentionnellement avec sa moto-neige le travail acharné que les bénévoles du Comité des loisirs avaient réalisé, à savoir, aménager de belles pistes de ski de fond.

Ils ont même eu, à quelques reprises, l'aide d'une âme charitable qui est venu parfaire le travail manuel avec son traceur de piste. Avec toute la neige que nous avons reçu un peu d'aide était bienvenue.

Étant moi-même adepte de ski de fond, je suis conscient de tout le travail que demande l'entretien, plus souvent qu'autrement, manuel des sentiers.

La quiétude et la tranquillité d'esprit que procure le ski de fond sont essentielles pour plusieurs afin de survivre au stress que la vie nous impose au quotidien.

C'est un manque de civisme flagrant que de détruire ce que leurs congénères ont construit pour le bien de tous. Je demande un peu plus de civisme de la part de chacun pour que nous puissions tous avoir une meilleure qualité de vie sans nuire à autrui.

On nous traite souvent de «granola», nous les gens de plein air, mais à ce que je sache nous sommes respectueux de la nature et nous sommes non-pollueurs.

Jacques Piché
Rue des Épinettes, Prévost